

MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS

**Siège social : 6-2 Voie Bossuet
Résidence Saint Pol
62005 ARRAS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**



Arras, le

Cabinet Artésien d'Expertise Comptable

Jean-François POTRIQUET

Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

avec la collaboration de
Alain DUBRULLE

**MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS
Association Loi 1901**

**6-2 Voie Bossuet
Résidence Saint Poi**

62000 ARRAS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Assemblée Générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « Mission Locale en Pays d'Artois », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I/ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

.../...

Siège Social : 5000, rue Hans Geiger - Zone Industrielle Est - 62000 ARRAS - Tél. 03 21 73 20 20 - Fax 03 21 24 28 20 - E-Mail : caec@wanadoo.fr

Société Anonyme au capital de 100.000 € - N° SIRET : B 731 920 070 00034 - R. C. ARRAS B 731 920 070 - TVA Intracommunautaire FR 31 731 920 070 - C. C. P. LILLE 2123 65 Y

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés de Lille
et membre inscrit auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Douai

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association « Mission Locale en Pays d'Artois », à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2- Elément 4 – Etat des provisions- de l'annexe concernant les informations complémentaires relatives à :

- la provision pour indemnités de départ en retraite
- la provision pour risques comptabilisée pour couvrir un litige prud'hommal

II/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler notamment la comptabilisation des opérations relatives aux subventions reçues sur l'exercice.

Nous avons obtenu à ce titre les éléments probants justifiant de la réalité et de l'opportunité de ces opérations comptabilisées dans l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III/ VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

FAIT A ARRAS
LE 7 AVRIL 2010

MONSIEUR JEAN-FRANCOIS POTRIQUET

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai



MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Provisions	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres Immobilisations incorporelles	24 891,35	24 891,35	0,00	661,54
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions et agencements	36 894,10	36 894,10	0,00	473,07
Inst. tech. mat. et out indust				
Autres immobilisations corporelles	283 336,11	269 991,67	13 344,44	9 181,14
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	50,00		50,00	
TOTAL	345 171,56	331 777,12	13 394,44	10 315,75
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	10 710,10		10 710,10	11 389,00
Divers produits à recevoir	2 884,70		2 884,70	9 024,53
Personnel	550,00		550,00	120,00
Autres créances (subventions à recevoir)	441 226,92		441 226,92	481 495,60
Débiteurs divers			0,00	0,00
Divers				
Avances sur commande	544,00		544,00	0,00
Avoir à recevoir	0,00		0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00		0,00	0,00
Disponibilités	16 556,58		16 556,58	32 002,23
Fonds d'aides aux jeunes	0,00		0,00	0,00
Fonds pauvreté précarité	0,00		0,00	0,00
TOTAL	472 472,30		472 472,30	534 031,36
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 633,55		4 633,55	3 931,81
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
TOTAL	4 633,55		4 633,55	3 931,81
TOTAL ACTIF	822 277,41	331 777,12	490 500,29	548 278,92

La Présidente



A. CARDON

MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
CAPITAUX PROPRES		
Réserves réglementées		
Fonds associatifs sans droit de reprise	34 965,54	34 965,54
Report à nouveau	-7 395,53	-5 427,56
Résultat de l'exercice	2 429,88	-1 967,97
Subventions d'investissement	23 851,62	31 699,82
Amort. subvention d'investissement	-18 195,98	-29 248,53
Fonds de roulement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	35 655,53	30 021,30
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	34 966,40	
Provisions pour charges		
Prov. pour indemnités de départ en retraite	190 463,84	190 463,84
Fonds dédiés	28 291,65	60 455,62
TOTAL II	253 721,89	250 919,46
DETTES		
Emprunts		
Intérêts courus sur emprunts		
Intérêts courus sur découvert bancaire	4,06	1,58
Découvert, concours bancaires	0,00	0,00
Dettes fournisseurs/comptes rattachés	22 528,01	22 476,63
Personnel	1 133,73	3 834,30
Organismes sociaux	46 080,34	42 521,93
Autres dettes fiscales et sociales	25 487,00	28 343,00
Autres dettes	82 039,75	94 505,72
TOTAL III	177 272,89	191 683,16
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (avances sur subventions notamment pour activités spécifiques)	23 849,98	75 655,00
TOTAL PASSIF	490 500,29	548 278,92

La Présidente



A. CARDON

		2009	2008
60	ACHATS	20 867,29	24 868,10
6061	Energie (gaz, électricité, carburant, comestible)	3 062,36	2 875,84
6063	Matières, fournitures, petit équipement	4 341,23	4 364,19
6064	Fournitures administratives	6 866,85	8 374,64
60641	Fournitures informatiques	1 660,02	1 065,48
60642	Frais de duplication	4 239,18	6 310,32
60680	Autres matières et fournitures	697,65	1 877,63
61	SERVICES EXTERIEURS	81 536,90	89 178,50
611	Sous traitance	12 740,18	16 528,02
61105	Participation réseau Mission Locale	1 525,00	1 525,00
613	Locations immobilières et de matériel	52 752,56	51 066,96
614	Charges locatives	3 675,44	3 458,47
615	Entretien et maintenance	2 599,80	7 591,87
616	Primes d'assurance	6 465,72	6 525,26
617	Etudes et recherches	0,00	0,00
618	Divers : documentation, frais de colloques, séminaires	1 778,20	2 482,92
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	118 062,16	109 039,61
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	27 813,46	22 320,20
62300	Publicité, publication	5 512,83	6 246,59
62381	Frais de déplacements et autres pour actions jeunes	5 405,85	6 647,96
625	Déplacements, missions, réceptions	42 006,85	39 648,18
626	Frais postaux et de télécommunication	19 512,80	19 393,53
628	Divers	17 810,37	14 783,15
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	95 901,00	103 969,84
631	Taxe sur les salaires	68 549,00	68 451,00
633	Participation à la formation professionnelle continue	23 151,00	27 867,84
6334	Investissement construction	3 789,00	3 755,00
6335	Taxe Travailleurs Handicapés	0,00	3 484,00
63513	Taxe ordures ménagères	412,00	412,00
6378	Taxes diverses	0,00	0,00
64	CHARGES DE PERSONNEL	1 226 061,14	1 210 603,62
6411	Rémunération du personnel salarié	862 134,40	853 229,24
64111	Variation Salaires et charges sociales à payer	1 133,73	3 834,30
64412	Variation Salaires et charges sociales à payer N-1	-3 834,30	-4 683,61
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	324 311,76	317 138,94
647	Autres charges sociales	36 494,45	36 545,40
648	Autres charges de personnel	5 821,10	4 539,35
65	CHARGES DIV. DE GESTION COURANTES	54 959,63	72 570,93
66	CHARGES FINANCIERES	41,76	864,38
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 687,29	3 155,17
670	Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0,01	0,01
672	Charges exceptionnelles/exercice antérieur	1 687,28	3 155,16
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	65 608,35	71 899,19
68112	Dotations aux amortissements	8 474,95	12 943,57
68151	Dotations aux provisions pour risques	34 966,40	
68153	Dotations aux provisions pour Départs en retraite		0,00
6894	Engagements à réaliser sur subventions affectées	22 167,00	58 955,62
	TOTAL DES COMPTES DE CHARGES	1 664 725,52	1 686 149,34
	Résultat de l'exercice (excédent)	2 429,88	
	TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT SANS APPORTS EN NATURE	1 667 155,40	1 686 149,34
86	Evaluation des contributions volontaires en nature	81 708,00	92 440,23
861	Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériel)	57 574,50	56 430,23
864	Mise à disposition de personnel	24 133,50	36 010,00
	TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT AVEC APPORTS EN NATURE	1 748 863,40	1 778 589,57

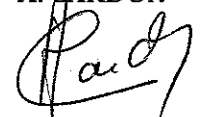
La Présidente
A. CARDON



		2009	2008
74	SUBVENTIONS	1 586 192,13	1 602 512,19
741	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION EN ACTIVITE PRINCIPALE		
7411	SUBV. DE L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	766 299,84	776 029,75
74111	Fonds de la formation professionnelle - CPO	543 790,00	543 790,00
74112	FSE	93 220,00	99 170,00
741	DRTEFP CAE Passerelle	2 025,00	
741	CIVIS FIPJ	41 695,85	73 569,75
74113	Pôle Emploi PPAE	80 619,50	59 500,00
74114	Autres organismes publics(ASP - CAE)	4 949,49	0,00
7412	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	616 176,30	601 232,69
74121	Conseil Régional	178 900,00	178 900,00
741220	Subvention du Conseil Général	14 150,80	13 174,80
74123	Communes		
741230	Subvention des communes et EPCI	423 125,50	409 157,89
742	SUBVENTIONS LIEES AUX ACTIVITES SPECIFIQUES	203 715,99	225 249,75
74212	Conseil Général RSA	9 180,00	
74211	Conseil Régional Apprentissage	20 000,00	15 309,00
74213	Actions santé, logement	18 000,00	22 372,00
74214	Plan Local d'Insertion par l'Emploi fse objectif 3	33 461,00	33 367,00
742141	Sub actions diverses	63 219,53	72 401,63
74215	Sub. CLAP (Région - DDJS - ASCE)	38 655,00	36 500,00
74216	Sub. Parrainage (FSE - DRTEFP)	21 200,46	20 300,12
74219	DDASS PARADS	0,00	25 000,00
744	SUBVENTIONS DIVERSES		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	239,20	182,50
76	PRODUITS FINANCIERS	420,77	5 158,60
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 895,48	6 599,04
7713	Cotisations adhérents	0,00	0,00
7718	Produits exceptionnels	0,01	1,73
772	Produits exceptionnels sur exercice antérieur	79,02	714,50
777	Quote part subvention d'investissement	3 816,45	5 882,81
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	47 154,99	34 786,61
7815	Reprises de provisions pour risques et charges		
78153	Reprises de provisions pour Départ en retraite		
7874	Reprises de provisions pour fonds de roulement		
7894	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	47 154,99	34 786,61
79	TRANSFERT DE CHARGES	29 252,83	34 942,43
	TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	1 667 155,40	1 684 181,37
	Résultat de l'exercice (déficit)		1 967,97
	TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT SANS APPORTS EN NATURE	1 667 155,40	1 686 149,34
87	Evaluation des contributions volontaires en nature	81 708,00	92 440,23
871	Prestation en nature des Collectivités Territoriales	59 119,50	57 930,23
8711	Prestation en nature de Pôle Emploi	22 588,50	34 510,00
	TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT AVEC APPORTS EN NATURE	1 748 863,40	1 778 589,57

La Présidente

A. CARDON



MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS
Entrée 6 apt 2 voie Bossuet
Résidence St Pol
62000 ARRAS

ANNEXE

Au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2009 dont le total est de 490 500,29 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous la forme de compte, dont le total sans apports en nature est de 1 667 155,40 Euros et avec apports en nature est de 1 748 863,40 Euros et dégageant un excédent de 2429,88 Euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Les notes, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

ELEMENT N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	NOTE N°	NS	NA
1	I REGLES ET METHODES COMPTABLES			
	- Méthode d'évaluation des divers postes du bilan	1		
	- Calcul des amortissements et provisions	1		
	- Changement de méthode	1		
	- Dérogation à l'application d'une prescription comptable	1		
	- Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	1		
	II COMPLEMENTS D'INFORMATIONS			
2	- Etat de l'actif immobilisé	2		
3	- Etat des amortissements	2		
4	- Etat des provisions	2		
5	- Etat des échéances des créances et des dettes			X
6	- Informations et commentaires sur :			X
	01. Eléments relevant de plusieurs postes de bilan			X
	02. Réévaluation			X
	03. Frais d'établissement			X
	04. Frais de recherche appliquée et de développement			X
	05. Fonds commercial			X
	06. Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
	07. Produits à recevoir	3		
	08. Charges à payer	3		
	09. Charges constatées d'avance	3		
	10. Produits constatés d'avance	3		
	11. Charges à répartir sur plusieurs exercices			X
	12. Reprise exceptionnelles d'amortissements			X
	13. Dérogations aux règles d'amortissements des frais de recherche			X
	14. Amortissements des primes de remboursement d'emprunts			X
	15. Ecart de conversion			X
	III ENGAGEMENTS FINANCIERS			
	- Crédit bail			X
	- Engagements financiers			X
	- Dettes garanties par des sûretés réelles			X

NB. : Les informations non produites sont classées NS ou NA suivant qu'elles sont considérées comme non significatives ou que la rubrique est non applicable à l'association.

ANNEXE – ELEMENT 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendances des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :**A) Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- logiciels : 12 mois
- Mobilier de bureau : 5 ans (20 %)
- Matériel informatique : 3 ans (33,33%)
- Agencements, aménagements divers : 5 ans (20 %)

B) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Informations complémentaires pour donner l'image fidèle :**A) Observations :**

Il a été tenu compte du règlement n° 99-01 du 16/02/1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

C'est ainsi que les documents présentés font état :

- des fonds dédiés : voir tableau joint
- des contributions volontaires en nature évaluées par le biais des classes 86 et 87 pour un total de 81 708 Euros

B) Apports en nature des communes :

Les communes qui mettent à disposition de la Mission Locale des locaux, du personnel, téléphones, photocopieurs... en plus des subventions directes, valorisent ces avantages que nous faisons apparaître au pied du compte de résultat sous la rubrique « évaluation des contributions volontaires en nature » en charges et en produits.

Pour l'exercice 2009, les apports en nature sont évalués à 59 119,50 Euros

C) Apports en nature de Pôle Emploi

Pôle Emploi met à disposition du service Espace Jeunes de la Mission Locale 1 agent à temps plein.

Pour l'exercice 2009 cette mise à disposition est reprise pour une valeur de 22 588,50 Euros.

D) Information particulière sur le DIF

- Volume d'heures de formation cumulées correspondant au droit acquis au titre du DIF par les salariés : 3669 heures
- Volume d'heures n'ayant pas donné lieu à demande : 3546 heures (évaluées à 98871 €)

ANNEXE – ELEMENT 2 – ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Le lecteur est prié de se reporter au tableau ci-joint.

ANNEXE – ELEMENT 3 – ETAT DES AMORTISSEMENTS

Le lecteur est prié de se reporter au tableau ci-joint.

ANNEXE – ELEMENT 4 – ETAT DES PROVISIONS

Le lecteur est prié de se reporter au tableau ci-joint.

Informations complémentaires :

Provision pour Indemnités de Départ en Retraite :

Il a été décidé de ne pas doter la provision pour départs en retraite. Celle-ci demeure supérieure dans son montant à la somme résultant d'une détermination statistique de son évaluation.

Provision pour Risques :

Contrôle Urssaf : Il a été décidé de provisionner la totalité des sommes soit 9566,60 €.

Litige Prudhommal : Un litige prudhommal est né au cours de l'exercice. Le montant des demandes du salarié est estimé à 76000 €. Compte tenu du délai de procédure, il a été décidé de provisionner cette somme sur 3 ans. Sur cet exercice, il est doté 25399,80 € équivalent à 9 mois de salaires correspondant à une exécution immédiate.

ANNEXE – ELEMENT 5 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat néant.

Détail des Immobilisations et amortissements

ACTIF IMMOBILISE	Valeur au 01.01.09	Variation 2009	Valeur au 31.12.09
BRUTS			
Immobilisations incorporelles			
Logiciels	19 771,03	0,00	19 771,03
Logiciels Espace Jeunes	5 120,32	0,00	5 120,32
Immobilisations corporelles			
Agencements aménagements	36 894,10	0,00	36 894,10
Mobilier	46 837,84	0,00	46 837,84
Matériel informatique	168 605,11	11 503,64	180 108,75
Matériel de bureau	6 787,10	0,00	6 787,10
Matériel audio-visuel	1 733,35	0,00	1 733,35
Matériel d'exposition	2 726,18	0,00	2 726,18
Mat.bureau et informatique Espace Jeunes	9 913,87	0,00	9 913,87
Mat.bureau et informatique Fonds d'Aides	6 573,02	0,00	6 573,02
Mat.informatique Nouvelles Technologies	5 245,19	0,00	5 245,19
Mat.informatique et mobilier PIJ	23 410,81	0,00	23 410,81
Dépôts et cautionnements versés	0,00	50,00	50,00
	333 617,92	11 553,64	345 171,56
AMORTISSEMENTS :			
Immobilisations incorporelles			
Logiciels	19 109,49	661,54	19 771,03
Logiciels Espace Jeunes	5 120,32	0,00	5 120,32
Immobilisations corporelles			
Agencements aménagements	36 421,03	473,07	36 894,10
Mobilier	42 584,13	1 346,21	43 930,34
Matériel informatique	163 677,68	5 994,13	169 671,81
Matériel de bureau	6 787,10	0,00	6 787,10
Matériel audio-visuel	1 733,35	0,00	1 733,35
Matériel d'exposition	2 726,18	0,00	2 726,18
Mat.bureau et informatique Espace Jeunes	9 913,87	0,00	9 913,87
Mat.bureau et informatique Fonds d'Aides	6 573,02	0,00	6 573,02
Mat.informatique Nouvelles Technologies	5 245,19	0,00	5 245,19
Mat.informatique et mobilier PIJ	23 410,81	0,00	23 410,81
	323 302,17	8 474,95	331 777,12

Détail des provisions

PROVISIONS	Valeur au 01.01.09	Variation 2009	Valeur au 31.12.09
Provisions pour risques	0,00	34 966,40	34966,40
Provisions pour indemnités de départ en retraite	190 463,84	0,00	190 463,84

ANNEXE – ELEMENT 6 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

CHARGES A PAYER :

- Personnel 1133,73
- Organismes sociaux 46080,34
- Etat charges à payer 25487,00
- Divers charges à payer 82039,75
- Fournisseurs Fact non parvenues 934,78

PRODUITS A RECEVOIR : 9024.53

- Divers produits à recevoir : 2884,70

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE : 4633.55

- Location (loyer 01/10) : 2991,17
- location machine à affranchir : 442,84
- charges locatives (01/10) : 225,43
- maintenance : 22,19
- électricité : 62,74
- documentation générale : 638
- frais postaux et de télécommunication : 226,18
- frais de déplacement : 25,00

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE : 23849,98

- Mission Locale Lille : Service Volontaire Européen : 1574,98
- DRTEFP CAE Passerelle : 22275

**ANNEXE – ELEMENT 7 – REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES –
DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES (Article 20 de la loi n°2005-586 du 23 mai 2006)**

- Non communiquée car reviendrait à communiquer une information individuelle au caractère confidentiel

"MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS"

Association de la loi du 1er juillet 1901

**Siège social : 6 – 2 Voie Bossuet
Résidence Saint Pol
62000 ARRAS**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Cabinet Artésien d'Expertise Comptable

Jean-François POTRIQUET

Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

avec la collaboration de
Alain DUBRULLE

"MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS"

Association de la loi du 1er juillet 1901

**Siège social : 6 – 2 Voie Bossuet
Résidence Saint Pol 62000 ARRAS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

FAIT A ARRAS
LE 7 AVRIL 2010

MONSIEUR JEAN-FRANCOIS POTRIQUET
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai

